

CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné monsieur DIARRASSOUBA KARAOOKO
Domicilier a DALOA en sa qualité de bailleur.

Et SOUMAILOU MORIBA domicilié a
..... DALOA En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Monsieur DIARRASSOUBA KARAOOKO Qui met
en location son local situé a DALOA au quartier
..... KENNEDY A usage PROFESSIONNEL A
monsieur ... SOUMAILOU MORIBA

Article 2

Le loyer mensuel est de 25000 F

Article 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant

Article 4

Le présent contrat a une durée de INDETERMINÉE
Renouvelable par tacite reconduction.

Article 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable
en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

Article 6

Le présent contrat prend effet à compter du 19/09/2022

Le bailleur



Le locataire

